

Qu'est-ce que « matières organiques »?

« Les matières organiques, aussi appelées matières compostables, sont définies comme étant des matières biodégradables par les microorganismes. » *Source : RECYC-QUÉBEC*

Dans cette grande catégorie, on compte, entre autres, les résidus verts (feuilles, gazon, résidus de jardinage) et les résidus alimentaires végétaux et animaux (pelures de fruits et de légumes, restes de table, viandes, etc.).

Pourquoi une collecte des matières organiques?

Saviez-vous que plus de 50 % de vos déchets sont des matières organiques? En les collectant et en les traitant, elles pourront être recyclées en compost de qualité qui enrichira les terres agricoles qui ont grand besoin des matières organiques pour contrer la dégradation des sols.

Avec cette nouvelle collecte, c'est un pas de plus vers la réduction des déchets et une meilleure qualité de l'environnement. Le succès de cette collecte repose donc sur votre participation!

Qui est responsable de la collecte des matières organiques?

MRC des Jardins-de-Napierville : À compter de 2023, Compo-Haut-Richelieu inc. sera responsable des collectes (déchets, matières recyclables et matières compostables).

Détails : [MRC des Jardins-de-Napierville](#)

MRC du Haut-Richelieu : Tout comme pour tous les services de gestion des matières résiduelles dans le Haut-Richelieu, dont les collectes des déchets et des matières recyclables, Compo-Haut-Richelieu est également responsable de la collecte des matières organiques pour le territoire.

Est-ce que l'on peut mettre les matières organiques dans des sacs de plastique?

Non! BRUN'O est allergique au plastique! Tous les types de sacs de plastique, y compris les sacs compostables ou biodégradables, ne sont pas acceptés dans le bac brun.

Il faut savoir que les matières organiques collectées dans les municipalités du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville sont traitées dans un centre de compostage, et non dans une usine de biométhanisation. Les matières acceptées et refusées diffèrent selon leur destination.

Si vous discutez avec une personne qui vous dit avoir le droit de mettre des sacs de plastique dans son bac brun, c'est que cette personne réside dans une municipalité ayant opté pour la biométhanisation.

Du côté de Compo-Haut-Richelieu, notre processus de compostage s'effectue beaucoup plus rapidement que le temps requis pour la décomposition des sacs compostables ou biodégradables. *(suite à la page suivante)*

En se décomposant, ces sacs se défont en petites particules qui se retrouvent dans notre compost mature. Ils constituent donc des contaminants qui nuisent à la qualité de notre compost. L'objectif est de produire un compost de qualité, sans aucune particule plastique.

Pour disposer de vos résidus alimentaires, nous vous suggérons plutôt d'utiliser des sacs en papier sans pellicule plastique ou encore de les emballer dans des journaux ou des circulaires.

Comment éviter que les matières organiques gèlent et restent coincées dans le bac brun?

Pour éviter les matières gèlent au fond du bac, voici 3 conseils efficaces pour réduire le taux d'humidité dans le bac :

- Déposer un grand morceau de carton ou un sac de papier au fond de votre bac lorsqu'il est vide.
- Bien envelopper les résidus alimentaires dans des journaux, des circulaires ou des sacs de papier. Consultez notre vidéo explicative pour vous aider à créer une papillote en papier journal.
- Congeler les résidus alimentaires et les déposer dans le bac le jour de la collecte seulement.

Si toutefois le mal est déjà fait et que les matières sont gelées au fond, quelques trucs peuvent s'avérer efficaces. Une chose est certaine : la patience sera votre alliée.

- Ranger le bac dans un endroit plus tempéré (comme un garage) pour que les matières dégèlent.
- Attendre, tout simplement que la température extérieure s'adoucisse et que les matières dégèlent.

J'habite un immeuble de 5 logements et moins, combien de BRUN'O et de Minibac aurons-nous pour l'ensemble des logements?

Le nombre de bacs bruns prévu pour les immeubles de 2 à 5 logements est le même que le nombre de bacs de récupération. Chaque logement reçoit un Minibac (bac de cuisine).

À la livraison, les bacs de cuisine sont livrés à l'intérieur des BRUN'O et doivent être sortis rapidement et remis à chaque logement.

Par exemple, si un immeuble de 4 logements a deux bacs de récupération, il recevra 2 BRUN'O et 4 Minibac. Si après le passage de l'équipe de distribution vous constatez un écart dans ces nombres de bacs, veuillez nous contacter au 450 347-0299.

Je fais du compostage domestique à la maison, suis-je obligé de participer?

Oui, car il s'agit d'un complément à la collecte des matières organiques. Nous vous encourageons à continuer de composter à la maison. Dans votre bac brun, vous pouvez y déposer plusieurs autres matières organiques qui ne se compostent pas à la maison tels que : viande, os, carton souillé, produits laitiers, mouchoirs, etc.

Rappelons également que la collecte des matières organiques sera obligatoire. Aucune matière acceptée avec BRUN'O ne devra se retrouver aux ordures, tant la nourriture que les résidus verts.

Que se passera-t-il si je ne participe pas à la collecte?

Quelles que soient vos appréhensions, vous êtes encouragés à participer à la collecte des matières organiques à votre rythme. Pourquoi ne pas commencer avec des pelures de légumes et des résidus verts? Consultez la section *Trucs et astuces* pour des conseils.

Pourquoi la fréquence de collecte des matières organiques change-t-elle durant l'année?

La fréquence change parce que les quantités de matières à collecter augmentent significativement du printemps à l'automne avec les résidus verts. C'est pourquoi la collecte est aux deux semaines de décembre à mars et chaque semaine d'avril à novembre.

Quoi faire s'il y a des odeurs, des insectes ou des rongeurs qui importunent BRUN'O?

Il y a divers trucs et astuces pour diminuer les nuisances potentielles reliées à la collecte des matières organiques.

Pour éliminer les odeurs dans les bacs, nettoyez-les à l'eau et ajoutez quelques bouchons d'eau de Javel, de détergent doux ou de vinaigre dans le bac propre.

Pour Minibac, recouvrez le fond avec du papier journal ou de vieilles circulaires en papier.

Est-ce que l'utilisation des sacs en papier est obligatoire?

Non, ce n'est pas obligatoire. Vous pouvez utiliser du papier journal ou de vieilles circulaires pour emballer vos matières organiques. Il est possible de mettre les matières en vrac, mais vous aurez besoin de laver votre bac plus fréquemment en plus des risques d'avoir des odeurs ou des larves de mouches.

Pourquoi BRUN'O est-il de 240 litres? Ça me semble gros...

Ce volume permet de combler certaines périodes de pointe au printemps, à l'été et à l'automne avec les résidus de jardin qui sont plus abondants. De plus, ces bacs sont plus robustes, plus stables dans les pentes et face aux vents, et sont reconnus comme étant plus durables et nécessitant moins de réparations. Ils sont plus difficilement renversés lors des grands vents et

par les petits animaux qui tentent d'y grimper et plus facilement levés par les camions de collecte.

Où vont les matières organiques collectées?

Les matières organiques sont acheminées dans un centre de compostage jusqu'à ce que le Centre de compostage régional soit construit et fonctionnel (mi-2023). Sur place, vos résidus compostables sont mélangés à des copeaux de branches qui agissent comme structurants. Les matières organiques sont retournées pour les oxygéner afin de créer un compost mature, stable, riche et exempt de pathogènes. Le processus de compostage peut prendre entre 3 et 12 mois en fonction du taux d'humidité, de l'oxygène et de la température extérieure.

Puis-je obtenir du compost gratuit?

Lorsque le Centre de compostage régional sera construit et fonctionnel, Compo-Haut-Richelieu organisera des journées de distribution citoyenne afin de compléter le cycle de circularité parfaite! Les citoyens pourront donc bénéficier du fruit de leur contribution à la collecte des matières organiques.

Le compost produit sera aussi destiné aux municipalités pour leurs espaces verts et aux agriculteurs de la région.

J'ai un broyeur à déchets, pourquoi devrais-je utiliser BRUN'O?

L'utilisation d'un broyeur à déchets est déconseillée pour plusieurs raisons. En plus de consommer de l'électricité et une grande quantité d'eau potable, l'utilisation d'un broyeur à déchets complique les opérations de traitement aux usines d'épuration des eaux usées.

Par ailleurs, si votre maison est connectée à une installation septique, l'utilisation d'un broyeur surcharge la fosse septique, nécessitant ainsi une vidange plus fréquente, et peut entraîner le colmatage du dispositif d'épuration et ainsi diminuer sa durée de vie. Par ailleurs, les résidus verts ne vont définitivement pas dans le broyeur. L'utilisation de BRUN'O s'avère donc une meilleure option.

Puis-je mettre des branches dans le bac brun?

Seules les brindilles et les toutes petites branches, comme des retailles de haies, sont admises en faible quantité. Les branches doivent être apportées dans les écocentres.

Puis-je mettre les excréments de mes animaux ou de la litière dans le bac brun?

Les excréments d'animaux sont admis, sans sac de plastique. Pour éviter les odeurs, assurez-vous de déposer les excréments dans des sacs de papier ou de les emballer dans des journaux.

Pour la litière, seules la litière biodégradable et la ripe de bois sont acceptées.

Puis-je mettre des couches dans le bac brun?

Non, ce ne sont pas des matières acceptées pour cette collecte.

Que se passe-t-il si je mets des matières interdites dans le bac brun? (ex. : bouteille de verre, piles, chlore...)

Les matières organiques collectées sont traitées pour devenir un compost de qualité qui servira à améliorer les sols pour les agriculteurs de la région. Il est donc très important qu'aucune matière non compostable soit déposée dans BRUN'O. Plus encore, il est vital qu'aucune particule de verre et qu'aucun déchet dangereux (ex. : piles, chlore...) se retrouve dans BRUN'O.

Personne n'a envie de prendre le risque que des éclats de verre ou des produits dangereux aboutissent dans un champ qui produira peut-être les aliments qui se retrouveront dans nos assiettes.

Par respect pour les agriculteurs et pour nos concitoyens, soyez attentifs à l'alimentation de votre BRUN'O.

Par ailleurs, les petits autocollants qui se trouvent sur certains fruits ou légumes sont des contaminants et doivent être systématiquement retirés.

Je ne veux pas me servir de BRUN'O. Puis-je l'utiliser pour mes ordures ou mon recyclage?

Non, BRUN'O Lebac ne peut être utilisé que pour la collecte des matières compostables.

Que faire si BRUN'O est brisé?

Si votre bac brun est brisé, complétez une requête en ligne dès que possible. La réparation ou le remplacement du bac brun est sans frais, à condition que le bris résulte d'une utilisation normale ou d'un défaut de fabrication. À titre d'exemples, les bacs volés, brûlés ou renversés par un véhicule ne sont pas remboursés.

Je déménage, est-ce que je peux amener BRUN'O?

BRUN'O doit demeurer sur place à votre départ. Il appartient à Compo-Haut-Richelieu et est associé à l'adresse où il a été livré.

Nous comprenons toutefois le désarroi que vous pourrez ressentir au moment de lui dire au revoir et le grand vide qu'il laissera dans votre quotidien. Dites-vous qu'il pourra rendre service à une autre famille et qu'il conservera son sourire légendaire.

Je viens d'emménager et je n'ai pas de bac, que faire?

Si l'ancien propriétaire ou locataire n'a pas laissé son bac tel que prévu, téléphonez au 450 347-0299 ou remplissez un formulaire de requête. Nous communiquerons avec vous.

Est-ce qu'on peut mettre de la vaisselle compostable dans le bac brun?

Non, car la vaisselle compostable est difficile à distinguer de la vaisselle en plastique. Vous pouvez toutefois opter pour de la vaisselle en carton!

Que faire avec BRUN'O si je pars en vacances?

Pensez à BRUN'O si vous partez en vacances! Sortez-le au chemin la collecte précédant votre départ, puis nettoyez-le et laissez-le vide jusqu'à votre retour. Vous vous éviterez ainsi de mauvaises surprises à votre retour.

Si vous l'avez oublié avant votre départ, demandez à un proche de s'en occuper pour vous. Pour le remercier, vous pourrez lui rendre la pareille lorsque ce sera son tour!

Est-ce que les écoles recevront aussi un BRUN'O pour participer à la collecte?

Le déploiement de la collecte des matières organiques dans les écoles demande une préparation approfondie avant de procéder à l'implantation. Plus d'informations seront transmises à ce sujet durant 2023.

Est-ce que les ICI (institutions, commerces et industries) pourront aussi participer à la collecte?

Le déploiement de la collecte des matières organiques dans certains secteurs et types d'habitation demande une préparation et une analyse approfondies avant de procéder à l'implantation. Plus d'informations devraient être transmises à ce sujet durant 2023.

Est-ce que les immeubles de 6 logements et plus pourront aussi participer à la collecte?

Le déploiement de la collecte des matières organiques dans certains secteurs et types d'habitation demande une préparation et une analyse approfondies avant de procéder à l'implantation. Plus d'informations devraient être transmises à ce sujet durant 2023.

MRC des Jardins-de-Napierville

Suis-je concerné par la collecte qui commencera à l'hiver 2023?

La Phase 1 vise les résidences unifamiliales et les immeubles de 5 logements et moins. La distribution des bacs se déroulera entre la fin octobre et le début décembre.

À la livraison, chaque bac BRUN'O contiendra un petit bac de cuisine (Minibac), qui deviendra un précieux allié lors de la préparation des repas pour les pelures et retailles de fruits et de légumes. À l'intérieur de ce petit bac se trouvera un feuillet de présentation expliquant la raison de la venue de BRUN'O Lebac. *(suite à la page suivante)*

Les citoyens doivent retirer Minibac dès l'arrivée de BRUN'O afin de ne pas l'oublier et qu'il se retrouve malencontreusement dans le camion lors de la première collecte.

Il est très important de ne pas commencer à nourrir BRUN'O dès son arrivée. Son alimentation pourra commencer environ une semaine avant la première collecte, prévue au cours de l'hiver 2023.

Les informations concernant la collecte de matières compostables (organiques) et la date de début sont précisées dans le *Guide de gestion des matières résiduelles* distribué en décembre 2022.

Quand la collecte des matières organiques débutera-t-elle?

La collecte commencera en février 2023 pour les maisons unifamiliales et les immeubles de 5 logements et moins.

Les informations concernant la collecte de matières compostables (organiques) et la date de début sont précisées dans le *Guide de gestion des matières résiduelles* distribué en décembre 2022.

Le calendrier de collectes peut être consulté à compo.qc.ca/collectes.

Est-ce que l'ajout de cette collecte aura une répercussion sur les autres collectes?

Détails : compo.qc.ca/mrc-jardins-de-napierville-2023 et dans le Guide qui a été distribué en décembre 2022.